



KHM CMPR CMB CPCM

KOLLEGIUM FÜR HAUSARZTMEDIZIN
COLLÈGE DE MÉDECINE DE PREMIER RECOURS
COLLEGIO DI MEDICINA DI BASE
COLLEGE OF PRIMARY CARE MEDICINE

Collège de médecine de premier recours: Rapport annuel 2008

Généralités

Pour les médecins de premier recours et pour le Collège de médecine de premier recours, l'année 2008 s'est révélée mouvementée à tous points de vue. Le DFI et l'OFSP nous ont entraînés dans des discussions pénibles sur l'avenir de la médecine de premier recours. Malgré que le corps médical ait fourni la preuve que la baisse des tarifs de laboratoire allait sérieusement menacer la survie du laboratoire au cabinet médical et qu'il ait présenté une solution pragmatique, les autorités administratives se sont obstinées à baisser les tarifs de laboratoire à partir du 1^{er} juillet 2009. Pourtant la solution de tarification point-of-care conforme au principe EAE aurait permis de tenir compte des particularités de cet instrument de travail incontournable des médecins de premier recours. Et les autorités ne s'arrêtent pas là: elles avancent encore des arguments politiques cousus de fil blanc pour faire des économies sur le dos des médecins de premier recours, car elles s'attendent à ce que ces derniers résistent moins que leurs collègues d'autres disciplines. Elles ménagent une fois de plus les facteurs de coût importants, tels que la médecine de pointe, les services ambulatoires hospitaliers ou les prix des médicaments. Peu à peu on commence à soupçonner que l'affaiblissement continu de la médecine de premier recours fait partie d'un plan politique. Les médecins de premier recours ne peuvent cependant pas simplement accepter cette dégradation de qualité dans leur vie professionnelle. Ils mettent toutes leurs forces dans une campagne de lobbying politique et ils prévoient de nouvelles manifestations et d'autres mesures de lutte politique dès le début 2009. Par ailleurs la pression politique ne donne que plus d'élan à l'immense effort entrepris jusqu'ici en vue de la fondation de notre association professionnelle. Un groupe de projet, dirigé par le président du CMPR et modéré par Monsieur Kurt Aeberhard de la maison Innopool, a élaboré le projet de statuts de l'«Association suisse des médecins de famille et de l'enfance», qui constitue pour la première fois un lien contractuel défendant les intérêts des médecins de premier recours suisses sur les plans de la politique et de la défense professionnelle. Lors de son assemblée générale, la SSMG fut la première société de discipline médicale à approuver ce projet de statuts. La SSMI et la SSP suivront le mouvement au printemps 2009, à l'occasion de leurs assemblées annuelles. En septembre 2009, lors du congrès Wonca de Bâle, nous verrons la création de cette nouvelle association. Il en est grand temps.

Conseil de fondation

En 2008, le Conseil de fondation s'est réuni une fois à huis clos et quatre fois en séance ordinaire. De nombreux renouvellements ont eu lieu également en 2008: les deux sièges du Conseil de fondation revenant à la Faculté de Zurich sont à nouveau occupés, après avoir été vacants pendant un certain temps. Le professeur Eduard Battegay y siège en tant que représentant de la Faculté et le professeur Thomas Rosemann en tant que représentant de l'Institut

de médecine générale. Le Dr Andreas Rothenbühler remplace l'ancien délégué de l'Instance facultaire de médecine de famille de Berne, le Dr Ueli Bodmer. Un membre du Conseil de fondation, le Dr Thomas Bischoff, a été élu directeur par intérim de l'Institut universitaire de médecine générale de Lausanne (entretiens il a été confirmé dans cette fonction, après avoir reçu sa nomination de professeur de médecine générale). Le Dr Pius Bürki, qui représente la SSP au sein du Conseil, a repris le poste vacant de trésorier du CMPR.

Nous avons aussi consacré la séance du Conseil de fondation de novembre à faire des adieux: après de nombreuses années d'intense collaboration au sein du Conseil, nous avons dû nous séparer, avec les honneurs qui leur reviennent, du Dr Hansueli Späth, notre «Monsieur SSMG», et du Dr Pierre Klauser, notre vice-président qui pendant de longues années avait lutté pour la participation des pédiatres au sein du Collège de médecine de premier recours. Pour leurs mérites respectifs, le Collège les a admis au sein de son «Sénat» qui accueille les anciens membres du CMPR.

Le «départ» du professeur Battegay à Zurich a laissé vacant le siège de la Faculté de Bâle, mais nous espérons qu'il sera pourvu en 2009.

Le Conseil de fondation a poursuivi une collaboration intense avec le groupe chargé des préparatifs concernant la nouvelle association professionnelle des médecins de premier recours. De plus il a participé à la mise en place de la structure de la nouvelle «Fondation pour la promotion de la formation postgraduée en médecine de premier recours FMF»; cette nouvelle fondation est destinée à poursuivre les activités du CMPR touchant à l'assistantat au cabinet médical, sous une forme juridiquement autonome. Il s'agissait avant tout de démêler les enchevêtrements financiers sans provoquer de heurts (voir les détails au paragraphe 2).

A sa grande satisfaction, le Conseil de fondation a appris qu'un groupe de préparation mis sur pied par notre secrétaire général, le Dr Ueli Grüniger, a réussi à élaborer un vaste projet devant améliorer la prévention au cabinet médical (projet «coaching santé» du CMPR), et que ce projet est même entièrement financé grâce au sponsoring. Toutes nos félicitations.

Séance à huis clos

Ces dernières années, les sociétés de disciplines médicales des médecins de premier recours ainsi que le CMPR n'avaient pas cessé d'insister sur la nécessité de renforcer la médecine de premier recours, si bien que les cadres de la SSMG ont donné mandat à leur comité d'élaborer un projet d'association professionnelle des médecins de premier recours jusqu'à la date de l'assemblée annuelle de 2008. A l'occasion de la séance à huis clos des 11 et 12 janvier 2008 à Interlaken, le Conseil de fondation du CMPR s'est également saisi de cette tâche afin d'extraire les principes essentiels censés sous-tendre une telle association: à cet effet il a invité des personnes venant de tous les horizons de la médecine de premier recours, sous la modération experte de Hans-Jörg Schlegel. Il a également formulé certains objectifs fondamentaux tels que le regroupement de tous les médecins de premier recours, y compris les pédiatres, l'aboutissement des trois exigences centrales de la manifestation du 1^{er} avril 2006, ainsi que le positionnement des médecins de premier recours en tant qu'interlocuteurs sur les plans de la politique, des médias, des assureurs et du public. Il a de plus posé les jalons structurels de la future association. Il en a énoncé les exigences principales: une structure simple, des tâches claires, des objectifs ciblés, une participation individuelle à la base, un lien contractuel étroit la reliant aux structures existantes, impliquant cependant l'obligation, pour les sociétés de disciplines médicales, de déléguer certaines tâches à la nouvelle association. Un accord fut passé entre la SSMG, la SSMI, la SSP et le CMPR afin de créer un groupe de projet chargé de réaliser (d'ici l'automne 2009) cette vision selon un calendrier et des objectifs précis: c'est bien le résultat le plus important de cette séance à huis clos.

Projets et groupes de travail

1. Formation de base et formation postgraduée

Le groupe de travail du CMPR chargé de la formation a tenté de répondre à sa fonction de groupe de réflexion pour la promotion de la qualité dans la formation en médecine de premier recours, qu'elle soit prégraduée ou postgraduée. Lors de la séance à huis clos de 2008 il a planché sur le nouveau programme de formation postgraduée en médecine générale et interne, et il en a formulé les détails.

Ce programme de formation postgraduée, conçu à l'origine pour la médecine interne, est destiné à rassembler la formation postgraduée en médecine interne et en médecine générale en un seul titre de spécialiste. Le groupe a pu répondre aux principales réticences émises en particulier par les médecins généralistes, élaborer des informations importantes et contribuer ainsi à la finalisation du projet prévue pour 2009.

Le 11^e séminaire du lac de Bière réunissant les médecins assistants a eu lieu le 26 avril 2008. Le Dr Alexandra Rölli prend la succession du Dr Markus Battaglia dans l'organisation du séminaire. Le Dr Battaglia fut vivement remercié pour ses bons offices. Les ateliers proposés lors du séminaire se référaient aux étapes de l'ouverture d'un cabinet médical et ils ont une fois encore reçu un accueil très favorable. La Faculté de Genève a organisé la 11^e rencontre des médecins formateurs suisses qui a eu lieu le 29 mai 2008 et qui avait pour thème les adaptations nécessaires dans la formation de base et dans la formation postgraduée des futurs médecins de premier recours, dans un contexte de système de santé et de profil professionnel en pleine mutation. Elle avait invité des personnalités importantes de l'Université, de l'Hôpital cantonal et de la Confédération, et l'affluence des médecins formateurs était remarquable. En outre, poursuivant l'objectif fondateur du CMPR qui est de promouvoir et d'améliorer la collaboration, le groupe de travail occupe fréquemment le rôle de plateforme, que ce soit lors de rencontres formelles ou informelles entre les divers instituts de médecine générale, ou encore dans le cadre du programme «Assistanat au cabinet médical», ou enfin dans celui du module de formation postgraduée «Gestion du cabinet médical» (voir plus bas).

2. Assistanat au cabinet médical

Tout d'abord, le programme «Assistanat au cabinet médical» a passé d'un statut provisoire à un état définitif: en effet, la FMH a inscrit définitivement son financement au budget annuel dès 2008. Afin de faire face à la rapide augmentation de la demande en postes d'assistants au cabinet médical, le Conseil de fondation du CMPR a créé un groupe de travail dirigé par Madame Ruth-Gaby Vermot (bureau Hekate), afin de mettre sur pied les structures nécessaires. Ainsi une nouvelle fondation autonome a vu le jour le 13.11.2008: la «Fondation pour la promotion de la formation postgraduée en médecine de premier recours FMF». Le conseil de fondation en est présidé par Madame la Conseillère nationale Marina Carobbio Guscetti (SSMG), et il comprend encore les membres suivants: les docteurs Max Giger (FMH), Jürg Pfisterer (SSMI), Oliver Adam (SSP), Urs Sieber (ASMAC) et Marc Müller (CMPR). La fondation elle-même est dirigée par Madame Manolya von Erlach, lic. phil. Le secrétariat est occupé par Mesdames Jacqueline Bähler et Franziska Kohler.

Dès 2009, la FMF, en tant que nouvelle fondation, va reprendre les tâches du CMPR pour tout ce qui concerne l'assistanat au cabinet médical, y compris les cours très efficaces aux praticiens formateurs. Après avoir accompagné le passage à la nouvelle fondation, l'équipe actuelle sera dissoute et le programme «Assistanat au cabinet médical» sera définitivement arrêté. C'est pourquoi je profite ici de vivement remercier les promoteurs du programme, en particulier les docteurs Peter Schläppi, Bernhard Rindlis-

bacher, Markus Battaglia et Susi Stöhr, qui se sont investis durant de nombreuses années, tout d'abord pour convaincre les responsables, et finalement pour réaliser cette étape de la formation postgraduée et du chemin de vie professionnel des futurs médecins de premier recours.

3. Gestion du cabinet médical

Le projet «Gestion du cabinet médical» a repris sa route, après une année d'interruption consacrée à son remaniement pour affermir son organisation. Il a adopté une construction modulaire pour transmettre à un nombre croissant de futurs médecins de premier recours les connaissances concernant la conduite du personnel, la formation postgraduée, la gestion d'un réseau, et les principales questions financières que pose un cabinet médical: il serait difficile d'aborder ces connaissances d'une autre manière. Les participants au programme «Assistanat au cabinet médical» du CMPR, confié récemment à la FMF, ont l'obligation de suivre deux modules.

4. Recherche

Le Dr Beat Künzi, fondateur et «directeur spirituel» du groupe de travail, s'est retiré en fin d'année après de nombreuses années passées sur le front de la recherche. Il a invoqué des raisons personnelles et surtout familiales. Lors de sa séance de novembre, le Conseil de fondation a loué son grand mérite en matière de recherche en médecine de premier recours, et l'a remercié avec les honneurs qui lui reviennent. Presque toutes les facultés ont vu la naissance d'instituts de médecine générale dont l'existence repose en premier lieu sur la recherche en médecine de premier recours. La création de ces instituts a demandé de reconsidérer les tâches du groupe de travail Recherche en médecine de premier recours (ReMPR). Les activités du ReMPR vont continuer à se regrouper autour de l'organisation, des aspects juridiques et du décernement du Prix de la recherche en médecine de premier recours du CMPR; à plus court terme, le ReMPR va s'occuper prioritairement de mettre en place une plateforme de coordination pour la recherche en médecine de premier recours sur le plan national et à destination des instituts de médecine générale: actuellement, il en négocie les détails.

5. Prévention

Le groupe de travail prévention a participé à la procédure de consultation relative à la nouvelle Loi sur la prévention. Les médecins de premier recours ont pu prendre part au débat général grâce à leur adhésion à Santé publique Suisse. Le groupe de travail, quant à lui, a formulé sa propre réponse de consultation pour mettre en valeur l'importance de la prévention individuelle telle que pratiquée au cabinet médical par les médecins de premier recours. Il a en outre élaboré certaines prises de position dans le but de modifier l'Ordonnance sur la protection de l'air, de réviser totalement la Loi sur les épidémies, d'élaborer le projet du Programme national tabac 2008-2012 et de soutenir le lancement de la Campagne nationale sur la pression artérielle par la Fondation Suisse de Cardiologie.

Le groupe de travail a renforcé ses liens avec le réseau Europrev en participant à l'étude Europreview sur les patients.

Le 7 novembre 2008, le CMPR et les sociétés de discipline médicale ont réalisé conjointement la 5^e Journée nationale de vaccination contre la grippe organisée par les médecins de premier recours suisses; cette Journée est en passe de s'établir durablement, aussi bien chez les médecins de premier recours (60% y participent) que dans la population (65% la connaissent).

Le CMPR n'a pas ménagé ses efforts pour développer et faire avancer son projet de conseil nommé **coaching santé**. Ce programme pluridimensionnel de conseil en santé,

dont le financement est entièrement assuré par la collecte de fonds effectuée avec succès par le secrétaire général du CMPR, le Dr Ueli Grüninger, a pour objectif de sonder et d'influencer le comportement relatif à la santé. Le programme est suffisamment avancé pour pouvoir réaliser un projet pilote dans un certain nombre de cabinets de médecins de premier recours en 2009, en collaboration avec l'Association des médecins du canton de St-Gall. Nous remercions chaleureusement le Dr Ueli Grüninger et son équipe de projet pour le travail excellent qu'ils ont accompli. Grâce à ce projet, nous disposerons enfin d'une «caisse à outils» pour la prévention au cabinet médical.

6. Tarifs

Après s'être investi sans compter comme responsable du GT tarifs du CMPR (entre autres pour mettre en ligne un site internet affecté à l'introduction du nouveau tarif de radiologie), le Dr Beat Dubs s'est senti de plus en plus embarrassé au sein du bureau des tarifs de la FMH, spécialement lorsque le débat portait sur les inégalités tarifaires entre médecins de premier recours et spécialistes. Afin de mettre un terme à ce conflit de loyauté, le Dr Beat Dubs a cédé son poste de responsable du GT au Dr Francesco Pedrazzini le 16.10.2008. Nous remercions chaleureusement le Dr Beat Dubs pour l'immense travail qu'il a accompli et pour sa grande compétence. Nous lui sommes très reconnaissants de pouvoir encore compter sur son vaste savoir. Le GT occupe un rôle de coordinateur important non seulement entre les médecins de premier recours et le bureau des tarifs de la FMH, mais aussi entre les différentes associations de médecins de premier recours.

Cette année, les manchettes des journaux sur la discussion des tarifs n'étaient guère réjouissantes: baisse des tarifs de laboratoire par voie d'ordonnance, blocage de l'augmentation de la valeur du PT dans les domaines de l'AA/AM/AI par la CTM, retardement du projet de révision TARMED 2010 par santésuisse. Ces perspectives n'augmentent pas l'attrait de notre profession.

7. CIRS (Critical Incident Reporting System)

Les médecins de premier recours se montrent encore réticents à annoncer au CIRS les incidents critiques vécus au cabinet médical. Cependant, certains réseaux et plusieurs cercles de qualités semblent pratiquer le CIR dans un contexte plus discret. Il faudra remanier notre plateforme pour assurer sa sécurité. Le CMPR, de son côté, va devenir membre de la Fondation pour la Sécurité des Patients. Nous remercions chaleureusement le professeur Max Stäubli, qui y avait représenté les médecins de premier recours jusqu'ici. Le Dr Andreas Brun, responsable du GT CIRS, est d'accord de lui succéder; il s'efforcera de promouvoir des projets utiles pour la pratique et la médecine de premier recours auprès de la Fondation, et de mieux faire connaître la culture de l'erreur chez les médecins de premier recours afin qu'ils la mettent en pratique.

8. Colloque de Lucerne

Le Colloque de formation continue du CMPR a fêté son 10^e anniversaire à Lucerne les 19 et 20 juin 2008. A cette occasion, une petite cérémonie a été organisée le 19 juin, ponctuée par un concert du Big Band Zug. Le cours de formation continue sur le thème «Jeunes et vieux» a de nouveau attiré quelque 1000 participants; le séminaire de politique professionnelle a eu lieu comme d'habitude, traitant cette fois du sujet «Les nouveaux profils professionnels (au sein du système de santé)». Le Colloque connaît une participation atteignant la capacité d'accueil maximale du Centre de la culture et des congrès, et l'exposition industrielle organisée par l'entreprise Schlegel Healthworld affiche toujours complet. Ainsi, en 2008, le bénéfice du Colloque a-t-il à nou-

veau contribué de façon décisive au succès financier et par-là même au financement du CMPR.

9. Colloque de Lausanne

Le Colloque de formation continue de Lausanne s'est tenu le 4 septembre 2008 sur le sujet «Grandir et vieillir». Malgré la fidélité des participants, dont le nombre a connu une fois de plus un léger accroissement, il est toujours aussi difficile de maintenir les résultats de cette journée de formation continue dans les chiffres noirs. Toutefois, ce colloque fait partie intégrante du profil et de l'image du CMPR en Romandie, et il ne saurait être supprimé du calendrier des manifestations. Nous exprimons notre plus vive reconnaissance au comité scientifique de préparation des deux colloques – composé de délégués de toutes les sociétés gestionnaires – pour l'excellente qualité de l'organisation.

10. PrimaryCare

Depuis qu'elle a fait peau neuve en fin 2007, PrimaryCare est publiée par les Editions EMH. Dès 2008, cette revue remaniée de fond en comble a démontré l'importance primordiale qu'elle revêt comme l'unique organe de publication des médecins de premier recours suisses: elle se charge d'informer la base des médecins de premier recours rapidement et de façon circonstanciée au sujet de la nouvelle Association suisse des médecins de famille; elle s'est profilée comme porte-parole de premier plan pour défendre les médecins de premier recours contre les réductions injustifiées des tarifs de laboratoire par l'OFSP.

Comme le veut la devise «Tout vient à point à qui sait attendre», le remaniement s'avère finalement être un succès, sans compter qu'il nous a définitivement libérés des inquiétudes financières liées à notre représentation dans les médias. Les Editions EMH nous apportent un excellent support journalistique et un large soutien, et elles font preuve d'une grande compréhension. Nous leur en sommes très reconnaissants.

11. Certificat d'aptitude technique «Pratique de laboratoire au cabinet médical»

En 2008, deux cours ont eu lieu à Lucerne et un autre à Lausanne; en tout, 192 candidats ont obtenu pour la première fois le certificat d'aptitude technique «Pratique de laboratoire au cabinet médical». Les résultats des évaluations montrent que la nouvelle forme de cours rencontre une large adhésion. Grâce au nombre de participants élevé et à l'organisation centralisée des cours, le groupe de travail a pu clore l'exercice par un bénéfice. L'avenir du certificat est étroitement tributaire de la décision de l'OFSP sur l'abaissement des tarifs de laboratoire, qui entre en vigueur le 1^{er} juillet 2009. La menace d'un tarif ne couvrant plus les frais de laboratoire exerce un effet dissuasif anticipé qui se traduit déjà par une tendance baissière du nombre d'inscriptions.

12. Certificat d'aptitude technique «Qualification pour les examens radiologiques à fortes doses»

De manière générale, le nombre de collègues intéressé(e)s aux examens radiologiques à fortes doses diminue. L'examen pratique clôturant le cours de formation pose toujours un problème sur le plan logistique, car l'infrastructure des cabinets médicaux ne permet que rarement d'effectuer les 5 différents clichés radiologiques exigés dans un délai qui soit acceptable pour les candidats; par conséquent ceux-ci réalisent fréquemment les clichés obligatoires pendant leur période hospitalière au service de radiologie. Le groupe de travail propose de remplacer l'examen pratique par une autre

méthode d'évaluation de la formation. Il va élaborer une proposition dont il discutera avec les services compétents (FMH, OFSP).

Comptes annuels

La lecture des comptes annuels est plus compliquée en 2008 qu'auparavant. En effet, le CMPR et la FMF ont été délimités plus clairement cette année. Par conséquent, la comptabilité globale inclut celle très détaillée du projet d'assistantat en cabinet médical; d'autre part elle tient compte de valeurs d'actifs transitoires qui proviennent du projet coaching santé (contributions déjà versées par les donateurs, mais affectées aux dépenses au cours des trois années à venir seulement). Malgré le déficit prévu au budget, l'exercice s'est soldé par un bénéfice de 50'967.10 francs. Ce bénéfice provient en partie de l'excellente gestion des affaires par le trésorier *ad interim*, le Dr Ueli Grüninger, et le nouveau trésorier, le Dr Pius Bürki; cependant il résulte avant tout du fait que le projet «Gestion du cabinet médical» a été gelé cette année pour des raisons d'organisation. En effet, la nouvelle secrétaire n'a pu occuper son poste qu'à partir de décembre, à cause des liens existants avec le projet «Coaching santé». En matière de finances, et au vu de la situation économique actuelle, il n'est donc pas question de baigner dans l'euphorie. En 2009, les recettes du congrès ne devraient pas trop s'écarter des valeurs actuelles, car nous avons déjà signé les contrats avec les exposants. Il faut toutefois prévoir que nos recettes vont ressentir les effets de la crise économique mondiale dès 2010. Néanmoins, notre capital propre de 359'569.69 francs nous permet d'envisager l'avenir avec une certaine confiance.

Cette année à nouveau, une partie des destinataires de ce rapport annuel recevront le détail des comptes annuels; ils sont aussi à disposition au bureau du CMPR.

Perspectives

Pour le CMPR, 2008 représente une année pleine de succès. Nous avons pu faire avancer des projets importants, dont certains sont prêts à démarrer (Fondation pour la promotion de la formation postgraduée en médecine de premier recours FMF, projet «Coaching santé»). De plus, le CMPR a joué un rôle important pour préparer la création de l'Association suisse des médecins de famille. Cette nouvelle Association professionnelle va bien sûr entraîner des changements notables pour le CMPR: tout le domaine politique, y compris le «Groupe de stratégie politique» des présidents des sociétés de discipline médicale, sera repris par l'Association. Il faudra donc restructurer le CMPR en le centrant à nouveau sur les objectifs qui avaient motivé sa création. Le Collège devra collaborer étroitement avec l'Association, en tant que fondation bénéficiant d'une infrastructure légère et efficace et se chargeant de tâches particulières. Ces tâches lui seront confiées par l'Association et, comme auparavant, par les sociétés de discipline médicales, restructurées elles aussi. Ce genre de coopération ou de symbiose existe déjà, par exemple au sein de la Fédération européenne de médecine interne EFIM¹ ou dans certaines sociétés de médecine américaines.

Autre évolution intéressante pour laquelle le coup d'envoi décisif sera tiré en 2009: la refonte des titres de spécialiste en médecine interne et de spécialiste en médecine générale en un seul titre de spécialiste en médecine générale et interne. Ce nouveau titre exigera une formation postgraduée de 5 ans afin d'assurer à la médecine de premier recours suisse un niveau de qualité équivalent à celui des médecins spécialistes.

Remerciements

Nous avons dû nous engager à fond dans l'année 2008, et elle s'est révélée passionnante. Les innovations étaient nombreuses, certains résultats ont été excellents, mais il reste encore du pain sur la planche. Pour accomplir les nombreuses tâches qui lui incombent, le CMPR doit

¹ European Federation of Internal Medicine

compter sur l'énergie intarissable du Conseil de fondation et sur la confiance et le soutien des sociétés fondatrices. Je tiens à les en remercier chaleureusement.

Cette année, un merci tout particulier revient à notre secrétaire général, le Dr Ueli Grüniger, à ses collaboratrices et collaborateurs, ainsi qu'aux responsables et aux membres des groupes de travail – c'est grâce à eux que le CMPR vit et progresse.

Marc Müller, Président du CMPR